

Krishna Menon, et à peine quelques semaines auparavant, j'avais entendu les députés à la Chambre des communes clouer au pilori Barbara McDougall.

«L'Assemblée générale n'est bien sûr pas la Chambre des communes. Ce n'est pas une assemblée législative. Elle n'est pas, quoi qu'en disent ses détracteurs, les Nations Unies. Elle n'est ni plus ni moins qu'un organe important, mais non pas suprême, dans le vaste système d'organes onusiens qui entretiennent entre eux des liens précaires et sans lesquels nous ne pourrions voyager en avion, télégraphier, enrayer le choléra, ou tenter de sauver le système bancaire international. C'est tout cela qui est en jeu quand on affirme, sans y réfléchir, que l'ONU est fichue, tout simplement parce qu'on n'aime pas ce qui se dit à l'Assemblée.

«L'Assemblée est le lieu de rencontre des représentants des États souverains. Ce sont ces derniers, et non pas l'Organisation des Nations Unies, qui ont peine à s'entendre sur les mesures ou l'attitude à adopter. Cela n'a rien d'étonnant, compte tenu de la diversité économique et sociale et de l'inimitié historique caractéristique de notre monde, qui commence à peine à se soumettre à un régime d'autodiscipline international.

«Il est facile de se laisser décourager (et malin de se montrer cynique), mais on peut trouver motif à optimisme dans l'élargissement remarquable qui s'est produit depuis 1946 du droit et de la réglementation internationaux grâce aux vastes réseaux de comités et de sous-comités que compte l'ONU. Un grand nombre d'entre eux sont certes parfaitement inutiles, mais un assez bon nombre d'entre eux sont si fructueux que nous en ignorons l'existence et que nous considérons leurs réalisations comme des choses établies.

«À l'instar de toute institution internationale, l'Assemblée cherche toujours à réaliser le consensus. Les règles et les règlements ne peuvent être imposés de force. C'est là la principale leçon que nous avons apprise au cours de ces 40 années. Ils doivent être acceptés parce que les États reconnaissent et ce, de plus en plus, qu'ils ont besoin de règles. Les avantages mutuels que procure l'établissement de zones de pêche reconnues ou de limites aux essais nucléaires finissent par leur apparaître évidents.

«Je n'ai jamais partagé l'avis de ceux qui estiment qu'en 1945, on a créé une belle Organisation des Nations Unies, qui s'est écroulée par la suite, ou qui a été trahie par ses membres. La Charte représentait un noble effort en vue de réaliser un consensus entre les puissances, compte tenu des sentiments qui prévalaient à la fin d'une guerre terrible, mais elle était imparfaite en ce qu'elle traduisait des illusions compréhensibles, à savoir qu'un régime de sécurité collective pouvait être appliqué à l'échelle de cette planète turbulente, que "l'agression" pouvait facilement et unanimement être cernée, que petit à petit la prospérité renouvelée des pays riches finirait par atteindre les États pauvres.

«Mais les quatre décennies qui ont suivi ont été une période d'apprentissage. Nous sommes sortis du stade de l'illusion et du ravissement, et c'est une des raisons pour laquelle l'ONU a acquis pour ainsi dire mauvaise réputation. Il est difficile d'accepter les réalités contradictoires du monde et il est tentant de blâmer la structure.